

Mairie de
Silly sur Nied

8 RUE DE L ECOLE

57530 SILLY SUR NIED

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

République Française

SEANCE DU VINGT SEPT MAI DEUX MIL TREIZE

NOMBRE DE MEMBRES

Afférents au Conseil	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
13	12	12

Date de la convocation

22.05.2013

Date d'affichage

28.05.2013

Objet de la délibération

TRAVAUX D'AMENAGEMENT
DE VOIRIE.

Le 27.05.2013

à 19 heures,

le conseil, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi,
dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de :

BERNARD

HERTZOG

Présents :

Mr Mm: BIESEN.MARTIN.GIRARD.PIQUEMAL.PIGANI.MULLER.OLEKSIUK.
WOLLJUNG.CAISSUTTI.MATHIS.FLACCUS

Absents :

Mm: ZECH-RENAUDIN

Secrétaire(s) de séance :

Joséphine PERRIN



Le maire expose qu'il y a lieu de faire procéder, comme cela été convenu lors du vote du budget 2013, à divers travaux d'aménagement de voirie, dans plusieurs secteurs de la commune.

Trois entreprises "EFFAGE - COLAS - LEONARD " ayant fait une offre, le Conseil Municipal décide de confier la réalisation des dits travaux à l'entreprise la moins disante, à savoir l'entreprise COLAS pour un montant H.T de 35.563,10 € soit 42.533,47 € T.T.C.

Le financement sera assuré par les fonds de la commune, et un prélèvement de 24.894 € sur la dotation garantie du PACTE 2 du Conseil Général de la Moselle, montant correspondant à 70% du montant Hors Taxe du devis.

Le Conseil Municipal sollicite auprès du président du Conseil Général l'autorisation du démarrage anticipés des travaux et autorise le maire à signer tout document administratif ou comptable afférent à cette opération.

Acte rendu exécutoire après
dépôt en Préfecture le

28.05.2013

et publication ou notification du

28.05.2013

MAIRE



Signature et cachet

annule et remplace la précédente